

Fiche de données de sécurité

page: 1/8

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 10.06.2010

Version: 1.0

Produit: **SOREXA BLOC**

(30471062/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 11.06.2010

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

SOREXA BLOC

Utilisation: rodenticide, biocide

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Adresse de contact:

BASF France

49, avenue Georges Pompidou

92593 Levallois-Perret Cedex

FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

Téléfax numéro: +33 1 4964-5380

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Dangers possibles : (conforme à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition / Information sur les composants

Caractérisation chimique

rodenticide, biocide, appât

contient: Difenacoum (Teneur (W/W): 0,005 %)

4. Premiers Secours

Indications générales:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Consulter un médecin au besoin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Laver immédiatement la bouche avec de l'eau Ne pas faire vomir. Consulter un médecin au besoin.

Indications pour le médecin:

Symptômes: troubles de la coagulation, sang dans l'urine, hémorragie interne, choc, perte de force et d'énergie, absence d'appétit

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Antidote: Administrer des préparations de vitamine K 1 comme antidote. Surveillance médicale pendant au moins 24-48 heures.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Si lors et après l'action de lutte contre les nuisibles des rats ou des souris morts ou mourants sont découverts, il est nécessaire de les éliminer immédiatement afin d'éviter des empoisonnements secondaires. Ne pas épandre ouvertement (utiliser les boîtes, sacs à appât ou sachet plastique).

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit est combustible, non auto-inflammable, non comburant, ni explosible. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Eviter la formation de poussières. Eviter le dépôt de poussières. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Stockage

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

8002-74-2: cires de paraffine et cires d'hydrocarbures
VME 2 mg/m³ (VLEP-INRS (FR)), fumées
Limite donnée à titre indicatif

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Bien que les gants ne soient pas exigés pour l'utilisation du produit en toute sécurité, ils sont toutefois recommandés comme protection contre les maladies des rongeurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Tenir éloigné des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: cire, blocs
Couleur: vert
Odeur: pratiquement inodore

Valeur du pH:

non soluble, Le produit n'a pas été testé.

Données relatives à : cires de paraffine et cires d'hydrocarbures
domaine de ramollissement: > 40 °C (DIN ISO 2207)

Inflammabilité: non inflammable

Données relatives à : cires de paraffine et cires d'hydrocarbures
Température d'auto-inflammation: > 300 °C

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

Pression de vapeur:

négligeable

Densité: 1,2 g/cm³ (calculé(e))
(20 °C, 1.013 hPa)

Densité relative: env. 1,2

Solubilité dans l'eau: non soluble
Données relatives à : *Difenacoum*
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): 7,6
(20 °C)

Tension superficielle: non déterminé

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:
Pas de produits à éviter connus.

Corrosion des métaux: Pas de données disponibles.

Réactions dangereuses:
Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.
Le produit est chimiquement stable.

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie orale): 36.000 mg/kg

Données relatives à : *Difenacoum*
Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie orale): 1,8 mg/kg

Données relatives à : *Difenacoum*
Données expérimentales/calculées:
CL50 rat (par inhalation): 0,00346 - 0,005848 mg/l 4 h

Données relatives à : *Difenacoum*
Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie cutanée): 63 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Non irritant pour les yeux et la peau.

Données relatives à : Difenacoum
Données expérimentales/calculées:
Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Données relatives à : Difenacoum
Données expérimentales/calculées:
Lésions oculaires graves/irritation lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:
Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données relatives à : Difenacoum
Données expérimentales/calculées:
essai de maximalisation sur le cochon d'Inde : N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Données relatives à : Difenacoum
Toxicité vis-à-vis des poissons:
CL50 (96 h) 0,064 mg/l, Oncorhynchus mykiss

Données relatives à : Difenacoum
Invertébrés aquatiques:
CL50 (48 h) 0,52 mg/l, Daphnia magna

Données relatives à : Difenacoum
Plantes aquatique(s):
NOEC (72 h) 0,25 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

Evaluation de la toxicité terrestre:
Dangereux pour les oiseaux et les mammifères.

Persistance et dégradabilité*Données relatives à : Difenacoum**Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):**Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*
-----**Indications complémentaires**

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et après un nettoyage adapté être éliminés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre**

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADNR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Classification/étiquetage selon la Directive européenne (1999/45/CE) validée par les autorités nationales (Décision d'autorisation de mise sur le marché) (France):

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

Phrase(s)-R

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Le(s) conseil(s) de prudence

S1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Autres prescriptions

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 36

Ne pas jeter les résidus dans les cours d'eau ni les égouts. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

16. Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.